

Le deuxième Circuit International Automobile de Draguignan est prêt à démarrer

DRAGUIGNAN (C. P.). — A l'heure où nous câblons ces lignes, M. Jourdan, président de la section dracénoise de l'Automobile-Club du Var vient de quitter la préfecture où il a eu une dernière conférence avec le commandant des C.R.S. chargés du service d'ordre du circuit.

La formalité finale est donc achevée et à présent tout est au point pour démarrer dans d'excellentes conditions, de l'avis même des connaisseurs.

Le circuit est clos, les bottes de paille installées, les tribunes sont en place ; les passerelles installées, la sonorisation fonctionne ; les postes de secours sont reliés par radio.

L'ambiance qui règne à Draguignan est considérable. Les hôtels reçoivent une affluence de demandes de location.

Il y aura foule au chef-lieu !

Le coureur allemand Lang est déjà dans nos murs et inspecte le parcours pour mettre tous les atouts dans son jeu.

On déplore à l'appel des partants l'absence de l'Américain Buytendick, de l'Ecurie internationale, qui a été accidenté dimanche dernier au Circuit international de Bruxelles, réservé, comme celui de Draguignan, aux Racers 500.

Nous rappelons qu'au cours de ce circuit, un carambolage eut lieu, occasionnant des accidents à six véhicules. Néanmoins, l'écurie internationale a tenu à remplacer Buytendick par le Belge Van Haw, de la même Ecurie qui, plus heureux, réussit à passer et terminer sixième.

Les motards, de leur côté, ont confirmé aujourd'hui même officiellement leur présence. Ils seront à Draguignan samedi au complet.

Les prochaines organisations de l'Automobile-Club de Marseille et Provence

22 mai : Concours d'élégance d'Arles.

30 mai - 2 juin : Rallye Aix-Madrid.

11-16 juillet : Rallye int. des Alpes.

Les cylindrées inférieures à 125 cmc auront accès aux Rallyes

Un arrêté de la Préfecture des Bouches-du-Rhône vient d'être porté à la connaissance des Moto-Clubs régionaux.

Il vise l'autorisation, sous certaines conditions, d'admettre les cyclomoteurs de moins de 50 cmc. de cylindrée, et les vélomoteurs de 125 cmc. et au-dessous, dans les épreuves de régularité.